

Communiqué filière cheveau : retrouver rapidement de la valeur pour tous

Le 9 juin 2021

Lors de notre dernière Commission Cheveau du 2 juin, nous avons collectivement constaté que pour la seconde année consécutive, le maillon engraisseur n'avait pas perçu de revenu, et ce malgré une baisse des prix d'achats des petits chevreaux en ferme. Notre travail avec l'Institut de l'Élevage nous permet aujourd'hui de faire connaître le coût de productions du cheveau gras à **3,20 €/kg vif** (ce coût rémunère le travail des gérants d'exploitations à hauteur de 2 SMIC et celui des salariés à 1,5 SMIC et inclut un prix d'achat du cheveau en ferme de 3€/cheveau). Cette donnée valide que les engraisseurs ne peuvent actuellement pas connaître de rentabilité économique avec un prix du cheveau gras à 2,80 €/kg vif ; à ce prix il est en moyenne impossible de rémunérer les salariés. Ce diagnostic partagé doit nous conduire à trouver des solutions rapides et adaptées.

Si le prix du petit cheveau payé aux naisseurs entre 1 et 2 € n'est évidemment pas satisfaisant, le poids économique de l'activité chevreaux est de 100 % chez les engraisseurs spécialisés qui est donc le maillon le plus impacté par cette crise. Évidemment tous les maillons doivent retrouver de la valeur car tout travail mérite salaire.

Concernant la prochaine campagne qui démarre en août, la perspective du marché du cheveau devrait être meilleure dans la mesure où le stock de chevreaux congelés est plutôt faible (au maximum équivalent aux années pré-covid). Malheureusement, la flambée du prix de la poudre de lait d'environ de 250 €/T depuis la fin 2020 va induire une augmentation de 0,15 €/kg vif du coût de production qui va s'élever autour de **3,35 €/kg vif** dès septembre... Les cours du petit cheveau sont obligatoirement la résultante du cours du cheveau gras et des charges d'engraissement. Dans la conjoncture actuelle des charges, le tableau ci-dessous esquisse

Si prix du cheveau gras (en €/kg vif) :	...alors prix du petit cheveau (en €/ tête) :
3,75	7
3,35	3
3,3	2,5
3,2	1,5
3,1	0,5
3	-0,5 (?)

Note : 10 centimes d'€/kg de cheveau gras correspond à un écart de valorisation de 1 €/petit cheveau

Pour conclure, nous devons tous restés mobilisés pour retrouver une situation rémunératrice pour tous les maillons de la filière cheveau, en particulier des engraisseurs. Toutes les pistes de solutions sont à explorer :

- la priorité est de retrouver de la valeur sur les marchés (innovation produits, promotion, nouveaux clients, etc.)
- le soutien des laiteries aux naisseurs pour optimiser la qualité des petits chevreaux (ex : 5€/1000L). L'objectif est double : préserver le ramassage des chevreaux et maintenir un prix minimum pour les petits chevreaux,
- ou encore la sollicitation d'aides PAC pour les ateliers d'engraissements de chevreaux (ex : 2 €/cheveau),

Pour aller de l'avant, il faut trouver des garanties d'un prix viable du cheveau gras et du petit cheveau et garantir leur collecte. Sur le temps long, le Plan de Relance d'Interbev va consolider la filière et la rendre plus résiliente. La publication du diagnostic du CGAAER doit nous aider à trouver des solutions viables. Sur le temps court, la Section Cheveau d'Interbev du 29 juin est cruciale pour donner à tous une lisibilité du modèle économique de reprise dès août 2021. Gardons espoir mais il y a urgence. Sachons faire cause commune.

Pour la FNENC, le président
Anthony GARNIER